

SOMMAIRE

- * **Actualité, Agenda** p.1
- * **Résultats ovins 2010** p.2
- * **Conseil troupeau** p.3
Sécheresse et manque de fourrage :
quelles dispositions prendre ?
- * **Pourquoi pas chez vous ?** p.4
Un site Internet pour la filière ovine
- * **Les cours en France** p.4
- * **Formations ovines** p.4

AGENDA

* Foire de Tanus

Comme chaque année, un stand « Filière ovine » sera présent à la Foire de Tanus, le premier dimanche de septembre. Une démonstration de parc de tris et de lecteurs électronique de boucles est prévue.

* Tech-ovin

Le 6, 7 et 8 septembre 2011 aura lieu la prochaine édition du salon Tech Ovin à Bellac (dans le 87). Cet évènement, organisé tous les deux ans, se fera cette année sur le thème de l'installation. Pour cela, les trois jours de salon se déclinent avec 1 journée de visites (sur inscription) et 2 jours de salon.

Vous retrouverez bien entendu sur le site du Tech Ovin : des présentations de races, de matériels, des stands professionnels, des conférences...
Pour plus d'informations www.techovin.com

* Formations ovines

Différentes journées sont proposées pour le début de l'automne (voir le détail page 4). Pour les éleveurs intéressés, merci de renvoyer le bordereau de pré-inscription. Vous recevrez par la suite, une confirmation d'inscription avec le programme complet de la journée.

Attention : les formations « Eleveurs Infirmiers » auront lieu en automne / hiver par zone ou par organisations de producteurs. Tous les éleveurs qui se sont inscrits en début d'année seront recontactés par la Maison de l'Elevage.



ACTUALITE

* Contrôles en élevage ovin



Les Contrôles « Aide Ovine » sont terminés. Quelques problèmes sont ressortis cette année. A priori, il y a eu, de la part des éleveurs, des confusions sur les dates. Il est effectivement difficile de ne pas mélanger : le recensement EDE au 1^{er} janvier, la date de déclaration des effectifs Aide Ovine du 31 janvier (faite d'ailleurs beaucoup plus tôt pour certains télé-déclarants !) et la date du 1^{er} février à partir de laquelle des réformes pouvaient être remplacées par des agnelles nées avant le 31 décembre !

Suite à un Conseil d'Administration, la FDO a rencontré la DDT au mois d'avril. Il a été demandé à l'administration une simplification pour l'avenir : une seule déclaration d'effectifs au 1^{er} janvier par exemple et remplacement des réformes dès le mois de janvier. La demande sera également faite à la FNO. En ce qui concerne les éleveurs contrôlés, la DDT est prête à examiner leurs dossiers. Elle leur demande de prendre contact sans attendre et d'expliquer ces erreurs de date en toute bonne foi pour éviter un maximum les pénalités.

* FCO: vaccination toujours possible

Les conditions climatiques chaudes sont tout à fait favorables à la reprise des vols d'insectes. Les scientifiques interrogés au niveau national confirment que la situation est propice au développement du virus.
Nous vous rappelons que la vaccination FCO est volontaire pour 2011 et peut être réalisée par l'éleveur. C'est la seule solution pour protéger efficacement les troupeaux.

Le début d'année a été très chaotique : les coûts de vaccin étaient beaucoup trop importants et des éleveurs, pourtant désireux de vacciner, ont abandonné l'idée. La pression s'est faite au niveau des laboratoires : aujourd'hui il est possible de vacciner pour ~1.20 € / brebis (pour les 2 sérotypes). Attention, il faut vérifier la disponibilité de certains vaccins ! Nous vous conseillons donc de vous rapprocher de votre vétérinaire.

* Un site Internet pour le CIAT

Le CIAT (Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn) qui regroupe l'ensemble des partenaires de la filière ovine tarnaise, a mis en place un site Internet : www.agneau-tarnais.fr. Voir les détails page 4.



LES RESULTATS DES FERMES ALLAITANTES

2010 : une bonne année, avec 100 € de Marge Brute !

Plus d'agneaux produits mais toujours une grande hétérogénéité technique !

Le taux de mise bas est toujours stable (98 - 97 %) : cela veut dire que sur 100 brebis, seules 97 produisent. Ce taux varie beaucoup d'un élevage à l'autre (de ~50 à 135 %). La chasse aux brebis improductives reste donc une priorité dans les troupeaux ovins. La prolificité, en diminution en 2009 (1.58) reprend son niveau de 2008. La mortalité des agneaux, après le palier de 2009, diminue enfin (de 17.7 % en 2009 à 15.8 % en 2010). L'augmentation progressive de ce taux ces dernières années est quand même un des problèmes majeurs des élevages ovins du département. Conclusion : le nombre d'agneaux produits, qui était en baisse ces deux dernières années, remonte (de 1.25 agneaux/ brebis en 2009 à 1.34 en 2010) !

Comment explique-t-on ces résultats ? Cette campagne a été beaucoup plus calme que les précédentes : pas de crise sanitaire (FCO), des fourrages de meilleure qualité et un parasitisme en recul. Tout cela a pu se répercuter sur les résultats des élevages : un taux de mise bas et une prolificité en légère augmentation et beaucoup moins de mortalité agneaux. Mais il existe toujours de grandes hétérogénéités (de 0.5 à 2.2 agneaux produits / brebis / an) : les marges de progrès existent.

Le tiers supérieur a tous les ans, des résultats techniques plus élevés : une prolificité de 1.60 et surtout un taux de mise bas supérieur à 100. Ces éleveurs maîtrisent également la mortalité

des agneaux avec une prolificité élevée.

Les quantités de concentrés consommés remontent très légèrement (204 kg total / brebis). Les éleveurs sont loin des consommations des années 1998-2000 (environ 160 kg / EMP / an). Les quantités de concentrés consommés par agneau restent toujours élevés (71 kg concentrés agneau / agneau / an). Pourtant le poids moyen carcasse évolue peu et reste autour de 17.5 kg. Il faut veiller à l'avenir à optimiser les quantités de concentrés consommés qui représentent 64% des charges de l'atelier ovin.

Résultats techniques

	2010	1/3 sup*
SAU (Ha)	76.9	67
Chargement apparent (Brebis / ha)	8.7	7.9
Nombre de brebis	357	330
Productivité (nbr. agnx. produits / brebis an)	1.34	1.60
Taux de mise bas (%)	97	103
Prolificité (nbr d'agneaux nés/mise bas) (%)	161	173
Taux de mortalité des agneaux (%)	15.8	12.9
Total des Concentrés / EMP / an (kg)	204	218
Prix moyen agneaux tout type (€)	102	107

*Tiers supérieur des élevages : ceux dont la marge brute par brebis est la meilleure.

Les résultats économiques liés à la productivité et aux coûts d'alimentation.

Le prix moyen des agneaux est de 102 € pour cette campagne 2010. C'est un prix moyen record sur ces 10 dernières années ! Cela correspond aux prix « cotation » qui sont restés stables et assez élevés sur 2009-2010. Les primes techniques (Aide à la brebis couplée et aides conjoncturelles) ont également augmenté (27 € /brebis en 2010 contre 23 € en 2009).

Les éleveurs ont donc vendu plus d'agneaux, à un prix record, avec des primes supplémentaires. En conséquence, le produit ovin a atteint les 167 € / brebis. Le groupe de tête reste à un niveau plus élevé avec 211 € / brebis.

Les charges opérationnelles se stabilisent depuis deux ans autour des 65 € / brebis. Pour rappel, elles se situaient autour de 50€ / brebis dans les années 2000 et avaient atteint un niveau record de 75 € en 2008. Les charges alimentaires représentent, selon les années entre 60 % et 70 % du total des charges opérationnelles.

En conséquence, la marge brute en 2010 (100.3 € / brebis et 35 481 € au total) augmente de 16 € / brebis par rapport à 2009. C'est la meilleure moyenne de Marge Brute depuis 2006 (année de découplage d'une partie des aides ovines).

La campagne 2009-2010 peut se résumer par :

- De bons résultats techniques et des prix d'agneaux élevés
- Des charges qui tendent à se stabiliser

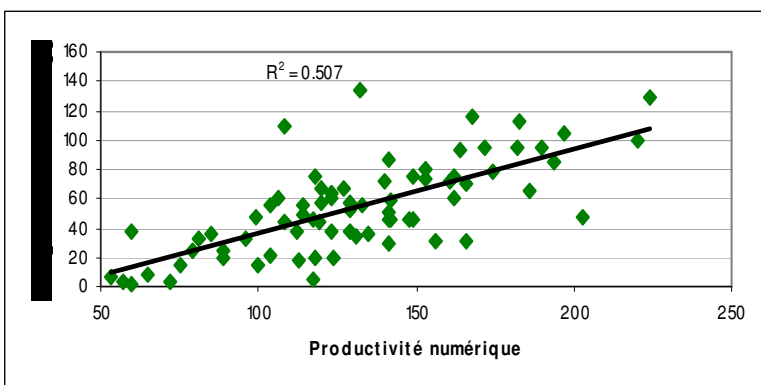
Si l'on regarde vers l'avenir, la campagne 2010-2011 qui s'achèvera cet été, s'annonce toute aussi bonne d'un point de vue technique : de bons fourrages, une bonne production d'agneau. Attention cependant aux mortalités agneaux qu'il faut stabiliser ! Par contre les charges risquent d'être plus élevées.

En conséquence, quel que soit le contexte de marché, un éleveur a tout intérêt à adapter et maîtriser son système de reproduction. Certains critères techniques doivent être optimisés par la chasse aux brebis improductives, l'organisation de la reproduction, un investissement génétique, la limitation de la mortalité des agneaux. Cela dans le but de maintenir une productivité optimale. Les charges opérationnelles doivent être également maîtrisées. Pour cela, la gestion de l'alimentation doit être réfléchie en priorité (autonomie des exploitations, optimisation des fourrages et du pâturage...).

Résultats économiques

	2010	1/3 sup
Produit brut / brebis (€)	167.4	211.5
Charges alimentaires / brebis (€)	42.9	45.9
Total des charges / brebis(€)	66.7	73.3
Marge brute production / brebis (€)**	80.8	111
Marge brute production de l'atelier (€)**	29565	37936
Marge brute / ha surface fourragère (€)	851.9	1081.7
Marge brute / brebis (€)	100.3	137.1
Marge brute totale de l'atelier (€)	35481	44944
% Marge brute / Produit	59	65

** Marge brute production : marge brute hors primes structurelles (MAE, ICHN, PHAE, ...). Aucun DPU ne rentre dans le calcul de Marge Brute.



CONSEILS TROUPEAUX

Sécheresse et manque de fourrage : quelles dispositions prendre ?



Force est de constater que les premières récoltes de fourrages ne représentent souvent que la moitié voir les deux tiers de la production d'une année normale. La sécheresse printanière très importante (combinaison de manque d'eau, de chaleur et de vent d'autan) a favorisé l'épiaison au détriment du développement des feuilles. Les prairies ne produisent pratiquement plus et l'absence de pluie de tout le mois d'avril et de début mai a également pénalisé les rendements en grains et paille ainsi que le semis des cultures d'été. Face à cette situation que faire ? Comment anticiper un manque éventuel de stock si cette météo persiste ?

Evaluer les stocks et les besoins

La première étape impérative consiste à faire une première évaluation des stocks disponibles :

- 1) Ce que vous avez déjà en réserve aujourd'hui (ensilage, foin)
- 2) Ce qu'il vous reste à récolter en herbe. Attention, il faut rester réaliste et savoir que, même avec des pluies d'orages, les plantes consommeront cette eau immédiatement et n'auront aucune réserve en juin juillet au moment des fortes chaleurs. Les secondes coupes sont donc d'ores et déjà compromises.
- 3) Ce que vous avez semé et les hypothèses que vous pouvez faire en fonction de l'irrigation possible.

La seconde étape est de calculer les besoins de votre troupeau (brebis et agneaux) jusqu'en avril 2012.

Pour ces premières étapes vous pouvez faire appel à votre contrôleur laitier ou votre technicien d'appui technique. Cela vous permettra de mieux appréhender, aujourd'hui mais également cet automne, votre manque de fourrage et d'envisager les solutions possibles.

Des solutions existent

L'objectif est, bien sur, de maintenir le troupeau dans un état nutritionnel correct en attendant les futures repousses. Mais actuellement, les aliments restent chers (foin, céréales, paille...). Il faut donc en priorité :

Economiser les fourrages

Pour cela il est impératif d'allouer les brebis et de les alimenter en fonction de leur besoin pour ne rien gaspiller. Les brebis à l'entretien pourront très bien supporter une ration à base de paille. Par contre, il faudra maintenir le régime des brebis en fin de gestation ou en allaitement. Voir ci-joint les rations à base de paille.

Prévoir de semer des fourrages de substitution, en fonction du temps.

Attention, ce ne sera possible que si il pleut un minimum pour ne pas semer dans du sec ! Mais on peut envisager la mise en place de fourrages en dérobé après ensilage ou céréales et suite à un simple déchaumage rapide :

- Du sorgho fourrager (attention, la semence coûte cher et il faut être confiant dans la réussite de l'implantation)
- Du millet et/ou du moha
- Du colza fourrager
- De la millette

Ces fourrages de substitution lèveront dès les premières pluies et seront pâturés et récoltés en fin d'été et à l'automne (40 à 60 jours de végétation).

Ensiler des céréales destinées au grain

L'ensilage de céréales immatures en coupe directe peut être une solution alternative intéressante (ou l'enrubannage). Attention : il est nécessaire de respecter un délai d'au moins un

EXEMPLE DE RATIONS A BASE DE PAILLE

(pour ovins
viandes races
prolifiques)

ENTRETIEN / DEBUT GESTATION

Paille à volonté
(1kg minimum / jour / brebis)
500 g céréales / jour / brebis
30 g CMV type 7/21

FIN DE GESTATION

6 semaines avant la mise bas

Paille à volonté
Monter de 500 à 800 g céréales &
De 100 à 200 g de tourteau de soja
30 à 40 g de CMV type 7/21
/ jour / brebis

*Ne pas nourrir les brebis vides donc les trier
auparavant par échographie.*

*Attention au delà de 1 kg de concentrés
/ jour / brebis, distribuer en 2 fois !*

mois entre le dernier traitement fongicide et la récolte. C'est le stade de la céréale qui décide la récolte (stade laiteux voire début pâteux à 30 -35 % de MS).

Récolte	A base de blé	A base de triticale
Plaine	Fin mai	Mi-juin
Montagne	-	Fin juin

Malheureusement la période optimale de récolte est très courte car les céréales sèchent très vite, surtout cette année !

Optimiser vos surfaces pâturées

- Attention au surpâturage : il est conseillé de retirer les animaux des prairies « paillassons » afin d'éviter la dégradation de la prairie préjudiciable à une repousse automnale.
- Utiliser les bois, les parcours que vous délaissez habituellement ! Ces ressources peuvent s'avérer cruciales.

Acheter à l'extérieur

Attention pas à n'importe quel prix !!

- Acheter de la paille et du grain à la récolte
- Réserver du maïs auprès des maïsiculteurs pour ensiler. C'est une pratique assez courante dans notre région : entre maïsiculteurs irriguant et éleveurs, la solidarité devra être de mise en cette période de pénurie.
- Commander des sous-produits,...

INFO: Compte tenu de la situation, le Ministre de l'agriculture a décidé le 11 mai dernier que les agriculteurs pouvaient valoriser leurs surfaces déclarées en gel pour le pâturage ou la fauche et cela, sans aucune demande de dérogation et sans conséquence sur la conditionnalité (BCAE) ou les MAE.

Jean Bernard MIS (Chambre d'Agriculture) et Services EDE



POURQUOI PAS CHEZ VOUS ?

Un site Internet: www.agneau-tarnais.fr



Créé en 1992, le CIAT (Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn) a pour objet de promouvoir et de coordonner les activités des différents partenaires de la filière ovine du département. Cela passe en particulier par la promotion des agneaux de qualité, élevés sous la mère, engagés dans une démarche de qualité (Label Rouge ou autres démarches valorisantes).

Le CIAT a décidé en 2010 de créer son propre site internet : www.agneau-tarnais.com. L'objectif de ce site est de présenter la filière allaitante tarnaise dans son ensemble et de s'adresser à tous les maillons de la chaîne : du producteur

tarnais au consommateur d'agneaux Label Rouge !

De manière plus spécifique, les producteurs d'agneaux retrouveront des références techniques, l'agenda des manifestations, et des liens vers les sites de reconquête ovine. En espérant que cet outil pourra vous servir. En attendant l'équipe du CIAT est à votre écoute et à votre service pour faire évoluer ce site.

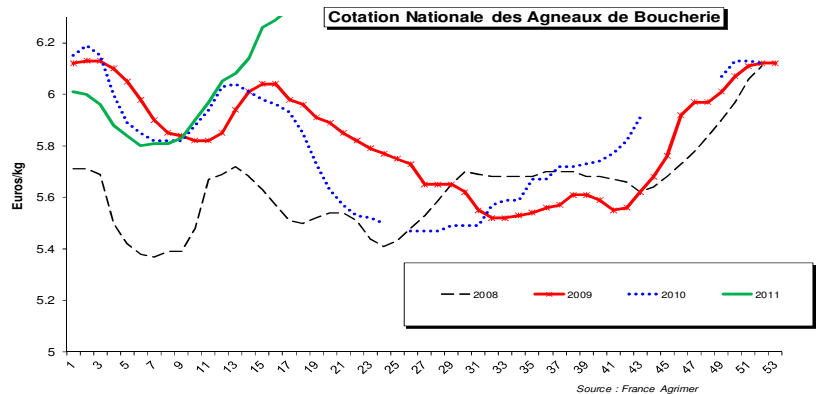
Bonne navigation !

LES COURS EN FRANCE

La cotation d'agneau lourd a fini l'année 2010 au même niveau que 2009 (6.12 € / kg carcasse). En moyenne, sur l'ensemble de l'année 2010, le prix moyen pondéré des régions s'établit à 5.82 € / kg carcasse, soit au même niveau que 2009 qui était déjà une bonne année.

Début 2011, la cotation a perdu presque 6 centimes par semaine. Cependant elle s'est rapidement redressée. Début mai, elle était à 6.33 € / kg carcasse !

Outre-Manche les prix sont également élevés (+14 % par rapport à 2010 pour le Royaume Uni et +12 % pour l'Irlande). L'offre manque partout : le prix de l'agneau reste haut.



FORMATIONS OVINES

Différentes journées spécifiques ovines vous sont proposées pour l'automne prochain :

• « **Éleveur infirmier de son troupeau** ». Organisées en collaboration avec les vétérinaires du Tarn, ces journées vous permettent d'acquérir les gestes d'examen d'un animal malade, savoir à quel moment faire appel au vétérinaire, faire le point sur la législation d'utilisation des médicaments vétérinaires, et acquérir des méthodologies de gestion de la pharmacie.

Ces journées sont organisées par zone. Une information sera faite à ce moment là. Tous les éleveurs inscrits cet hiver seront recontactés.

• « **Être en règle sur son troupeau ovin** ». Cette journée vous permettra de faire le point sur vos obligations réglementaires concernant votre troupeau : que faut-il avoir dans le registre d'élevage, les nouveautés de l'identification, la gestion de la pharmacie, etc... Tout pour être au clair lors d'un contrôle !

Le 4 octobre et 8 décembre 2011 à Réalmont

Bulletin de Pré-Inscription à retourner à La Maison de l'Élevage (La Milliasolle BP 102 81003 ALBI cedex)

NOM - Prénom :

Adresse:

Téléphone :

Être en règle sur son élevage ovin le 04 octobre 2011 Réalmont

Être en règle sur son élevage ovin le 08 décembre 2011 Réalmont

Améliorer l'ambiance de ma bergerie Le 16 novembre 2011 Tanus /Valence d'Albi

Améliorer l'ambiance de ma bergerie Le 20 novembre 2011 Réalmont

Maîtriser ses coûts de production en ovin allaitant (date et lieux non définis)

Date:.....

N° d'exploitation:

Signature:

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le Service Ovin de la Maison de l'Élevage au 05.63.48.83.16